



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le 29 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 mars 2017.

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
32	22	5	2	3

Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
27	0	0	0

Membres présents :

BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, DEVAUX Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, SERRU Marie-Claire, SIMON Philippe, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

GRANDAUD Gilbert suppléant de POURCHET Pierre.

Membres ayant donné pouvoir :

CHABANAT Christine donne pouvoir à GLANGEAUD Delphine, CHAUVERGUE Laurence donne pouvoir à BAUDEMONT Dominique, SIMON Isabel donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, SUDRON Frédéric donne pouvoir à SIMON Philippe, VERNGE Didier donne pouvoir à LENOBLE Monique

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

DOLLEY Alain, PERIGAUD Chantal.

Absents : CAMBOU Stéphane, MUZETTE Thierry. ROGER Edouard

Secrétaire de séance : GLANGEAUD Delphine.

---

### STATUTS ET COMPETENCES

**Délibération n° 21 – 2017 : Détermination des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire existantes sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5214-16 ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière modifiés par délibération en date du 29 septembre 2016 ;

Considérant les compétences de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière ;

Monsieur le Président informe les élus qu'il convient de lister les zones d'activités économiques existantes sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

Les zones d'activités existantes sont les suivantes :

COMMUNES	NOM DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES	ADRESSE	DATE D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE NATIONAL DES ENTREPRISES	N° SIRET
EYMOUTIERS	ZAE DES RIBIERES DE BUSSY	Les Ribières de Bussy 87120 EYMOUTIERS	01/01/2006	2 48 719 353 00042
PEYRAT LE CHATEAU	ZAE DE CHAMP RIGAUD	Champ Rigaud 87470 PEYRAT LE CHATEAU	28/04/2011	2 48 719 353 00026

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- DE PRENDRE ACTE des zones d'activité artisanale existantes sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.  
Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 3 avril 2017

Le Président,  
Jean Pierre FAYE

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
8, rue de la Collégiale  
87120 EYMOUTIERS



Acte rendu exécutoire le :  
Publié le :